

Secrétariat général (SG)

Réf.: Lettre circulaire CL-21/25

Contact: Bureau du Secrétaire général

Téléphone: +41 22 730 5111
Télécopie: +41 22 733 7256
Courriel: SGO@itu.int

Genève, le 2 juillet 2021

Aux Administrations des États Membres de

l'UIT

Aux Missions permanentes à Genève

Objet: Accueil de l'édition 2022 d'ITU Telecom World

Madame, Monsieur,

En 2021, l'UIT célèbre le 50ème anniversaire de sa grande manifestation ITU Telecom.

Organisée au départ tous les quatre ans, cette manifestation a maintenant lieu chaque année. En raison de la pandémie de COVID-19 que nous vivons actuellement, l'édition de 2020 n'a pas pu se tenir de manière traditionnelle et s'est déroulée sous forme virtuelle. ITU Digital World 2021, la manifestation de cette année, se tiendra elle aussi sous forme virtuelle. Conformément à la Résolution 11 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, la prochaine édition qui aura lieu en 2022 devrait se tenir avant la Conférence de plénipotentiaires. Or, étant donné que l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2020 et la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 ont toutes deux été reportées et se tiendront au premier semestre 2022, s'ajoutant à d'autres activités majeures, il ne sera pas possible d'organiser une manifestation ITU Telecom avant la Conférence de plénipotentiaires de 2022.

Après les discussions tenues le mois dernier lors de la Consultation virtuelle des Conseillers (VCC) et compte tenu des recommandations formulées à cette occasion, j'ai l'honneur de m'adresser à tous les États Membres concernant l'organisation d'une manifestation ITU Telecom World en décembre 2022. Les États Membres qui souhaitent accueillir cette manifestation sont invités à soumettre leur proposition à ITU Telecom dès que possible. Nous serons ainsi en mesure de procéder sans attendre au choix d'un pays hôte, dont le nom sera annoncé début 2022. Vous trouverez ci-joint les conditions d'accueil des manifestations ITU Telecom.

L'Union compte sur votre appui pour faire en sorte que les manifestations ITU Telecom soient un succès, aujourd'hui et dans l'avenir, et encourage tous les États Membres à tirer pleinement parti de la plate-forme qu'offre l'édition en ligne d'ITU Digital World 2021.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[Original signé]

Houlin Zhao

Annexe 1: Accueil des manifestations ITU Telecom World

Annexe 1

(Juillet 2021)

ACCUEIL DES MANIFESTATIONS ITU TELECOM WORLD

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LA MANIFESTATION

Conformément à la <u>Résolution 11</u> (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, ITU Telecom World offre une plate-forme globale de services internationaux mettant en relation des gouvernements, des grandes sociétés et des petites et moyennes entreprises (PME).

La manifestation comprend une exposition de solutions numériques, un forum permettant d'échanger des connaissances, un programme de Prix récompensant des initiatives innovantes dans le domaine des TIC et un pôle de contacts en réseau destiné à mettre en évidence les possibilités de partenariat et d'investissement. Vous trouverez une présentation complète de la manifestation – avec toutes les informations concernant sa structure, ses principaux éléments et le public visé – sur le <u>site web de la manifestation</u> ou dans les <u>rapports des précédentes éditions de la manifestation</u>, qui peuvent être téléchargés.

Les États Membres sont invités à soumettre leur candidature et leurs propositions en vue d'accueillir l'édition 2022 de la manifestation.

2 OBLIGATIONS DU PAYS HÔTE

Le <u>modèle d'accord de pays hôte</u> pour les manifestations ITU Telecom World (révisé par le Conseil à sa session de 2016) définit le cadre des obligations du pays hôte. Les principales obligations sont les suivantes:

- a) Versement d'une somme forfaitaire à l'UIT: comprenant une contribution financière directe versée à titre de quote-part des dépenses incompressibles supportées par ITU Telecom pour la préparation, la planification et la mise en œuvre de la manifestation et afin de contribuer au programme de bourses et au programme en faveur de la jeunesse mis en place par l'UIT.
- b) Remboursement des dépenses encourues du fait de la tenue de la manifestation ailleurs qu'au siège de l'UIT: couvrant notamment les missions des fonctionnaires de l'UIT avant et pendant la manifestation et l'expédition des équipements de l'UIT vers le lieu de la manifestation et leur retour.
- c) Fourniture d'un lieu pour la manifestation et prise en charge de toutes les dépenses liées aux services associés. Le lieu choisi pour accueillir la manifestation doit offrir au minimum les éléments suivants: un espace d'exposition brut de 10 000 m²; une salle de cérémonie/banquet (1 000 places), 6 salles de conférence (d'une capacité allant de 100 à 300 places); une salle de déjeuner privée (200 places); un centre média avec studio de télévision; un salon VIP; un espace d'enregistrement; des bureaux pour le personnel et les fonctionnaires élus de l'UIT.
- d) **Appui organisationnel**: comprenant la création d'un comité du pays hôte et des ressources pour la communication auprès des médias, la promotion de la manifestation, le protocole, la réservation des transports et des hôtels, l'obtention des visas, la sûreté et la sécurité, le personnel local pour la manifestation, l'exonération de taxes et les droits de douane.

Des renseignements plus détaillés figurent dans le modèle d'accord ou peuvent être obtenus sur demande auprès du <u>Secrétariat d'ITU Telecom</u>.

3 AVANTAGES POUR LE PAYS HÔTE

Le pays hôte profite d'un certain nombre d'avantages directs et indirects sur les plans social et économique. Les principaux avantages sont les suivants:

- a) Espace de premier choix au cœur de l'exposition: ITU Telecom World offre une vitrine centrale pour présenter les solutions et innovations relatives aux TIC mises au point par le pays et mettre en avant les initiatives de R&D, les développeurs de logiciels, les fabricants de matériel, les consultants informatiques et les PME technologiques du pays dans des domaines comme les affaires, la simulation, la mobilité, les soins de santé et la sécurité.
- b) Appui aux PME technologiques nationales: en plus de faire profiter le pays hôte des idées les plus créatives et de l'esprit d'entreprise de start-up numériques et de PME technologiques du monde entier, ITU Telecom World offre aux PME technologiques, aux innovateurs et aux incubateurs d'entreprises nationaux des occasions uniques de nouer des liens avec un public ciblé composé d'acheteurs et d'investisseurs internationaux, d'experts et de tuteurs d'entreprises de renoms, ainsi que de décideurs de gouvernements et de grandes entreprises du secteur.
 - Les PME technologiques du pays hôte peuvent également jouer un rôle actif dans les débats du Forum, dans le cadre de sessions consacrées aux PME ou d'initiatives spéciales visant à permettre des discussions entre les PME et les acteurs de premier plan.
- c) Sessions du Forum mettant en avant le pays hôte: les sessions sont l'occasion d'aborder, lors des débats, des questions ayant un lien direct avec le programme du pays hôte dans le domaine des TIC. Le pays hôte peut en outre présenter des études de cas le concernant à l'occasion d'ateliers et de tables rondes, profiter des points de vue de spécialistes et échanger des connaissances sur les nouvelles technologies, politiques et tendances et les nouveaux modèles qui façonnent l'industrie des TIC au sens large, mais aussi poursuivre la conversation et organiser des sessions consacrées au suivi lors de l'édition d'ITU Telecom World suivante.
- d) **Programmes spéciaux et initiatives locales**: l'objectif est de renforcer les compétences et de faciliter la croissance du secteur national des TIC, la réussite des PME technologiques et le développement socio-économique. Les initiatives peuvent prendre la forme d'ateliers et de "masterclass" sur le renforcement des capacités, d'activités spéciales à l'intention des étudiants et des jeunes professionnels, de programmes conçus pour avoir des retombées pérennes et d'appels à l'action lancés par le pays hôte.
- e) **Communication et visibilité pour le pays hôte**: la manifestation est l'occasion d'attirer l'attention de la communauté internationale sur le secteur des TIC, les talents, les compétences spécialisées, ainsi que les possibilités de partenariat et d'investissement dans le pays.

Les questions concernant la ou les manifestations et la procédure d'appel d'offres devraient être adressées au Secrétariat d'ITU Telecom comme suit:

M. Théo Tunga

Directeur, ITU Telecom
Union internationale des télécommunications
Place des Nations
CH-1211 Genève, Suisse

Tél.: +41 79 249 4809 theo.tunga@itu.int Les manifestations d'intérêt et les offres finales devraient être adressées à:

M. Houlin ZHAO

Secrétaire général
Union internationale des télécommunications
Place des Nations
CH-1211 Genève, Suisse
Fax: +41 22 733 7256

SGO@itu.int

4 LIENS/RÉFÉRENCES

- Résolution 11 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires ("Manifestations ITU Telecom", p. 26 à 32 des Actes finals).
- Modèle d'accord de pays hôte (Rév. Conseil 2016)
- <u>Site web d'ITU Telecom</u>